



Commission scolaire des Chic-Chocs

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du **comité exécutif** de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tenue à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée le **mardi 16 janvier 2018** sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Pigeon.

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le président, monsieur Jean-Pierre Pigeon, ouvre la rencontre, souhaite la bienvenue et en explique le déroulement.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Onze commissaires sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs les commissaires :

J. Antonio Blouin	Jean-Pierre Pigeon
Jean-Yves Dupuis	Aline Smith
Jacques Létourneau (S-A-D-M)	Louis Vigneau (commissaire-parent) (S-A-D-M)
Sébastien Lévesque (S-A-D-M)	France Tapp (commissaire-parent)
Marie-France Minville	Isabelle Richard (commissaire-parent)
Aline Perry	

Le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, est absent et a avisé de son absence.

Sont aussi présents :

Madame Renée-Claude Bourget	coordonnatrice du service des ressources humaines
Madame Deslilas Fournier	Services éducatifs aux jeunes et Services informatiques
Monsieur Éric Guénette	directeur du Service des ressources financières
Monsieur Claude Petitpas	directeur du Service du Secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire
Madame Hélène Roy	directrice des Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle
Monsieur Martin Savoie	directeur général
Monsieur David Smith	directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2017
 - 4.2 Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2017
5. **Enjeux politiques**
Aucun point relié aux enjeux politiques
6. **Direction générale**
Aucun point relié à la direction générale
7. **Service des ressources financières**
Aucun point relié à ce service

8. Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire

Aucun point relié à ce service

9. Service des ressources humaines

9.1. Personnel de soutien

Aucun point relié au personnel de soutien

9.2. Personnel enseignant

Aucun point relié au personnel enseignant

9.3. Personnel professionnel

9.3.1 Octroi d'un congé sans traitement à temps complet à madame Andrée Deschênes

10. Services éducatifs aux adultes et formation professionnelle

Aucun point relié à ce service

11. Services éducatifs aux jeunes et Services informatiques

Aucun point relié à ce service

12. Service du secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire

Aucun point relié à ce service

13. Informations et commentaires

14. Autres affaires

15. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

CE-1801-070

CE-1801-060

que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2017

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Aline Perry, et résolu,

CE-1801-071

CE-1801-071

que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 novembre 2017 soit adopté tel que rédigé.

4.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2017

Aucun suivi nécessaire.

5. ENJEUX POLITIQUES

Aucun sujet relié aux enjeux politiques.

6. DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun sujet relié à la direction générale.

7. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun sujet relié à ce service.

8. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun sujet relié à ce service.

9. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.1 PERSONNEL DE SOUTIEN

Aucun sujet relié au personnel de soutien.

9.2 PERSONNEL ENSEIGNANT

Aucun sujet relié au personnel enseignant.

9.3 PERSONNEL PROFESSIONNEL

9.3.1 OCTROI D'UN CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS COMPLET À MADAME ANDRÉE DESCHÊNES

VU l'article 24 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs qui délègue au Comité exécutif le pouvoir d'octroyer tout congé sans traitement dont les conditions ne respectent pas celles énumérées dans le règlement;

VU les dispositions de la convention collective applicable (P1- 7-2.02) : *Si elle ou il obtient au préalable l'autorisation écrite de la commission, la professionnelle ou le professionnel qui désire exercer sa profession au sein d'un organisme scolaire ou gouvernemental (québécois, canadien ou étranger) peut bénéficier d'un congé sans traitement conformément à l'article 7-3.00 pour une période d'une durée maximale de 2 ans;*

CONSIDÉRANT la demande de madame Andrée Deschênes;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Centre de formation de la Côte-de-Gaspé;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice par intérim du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CE-1801-072

CE-1801-072 d'octroyer un congé sans traitement à temps complet de longue durée de son poste de conseillère pédagogique au Centre de formation de la Côte-de-Gaspé, à madame Andrée Deschênes, et ce, du 13 mars 2018 au 12 mars 2019, inclusivement.

10. SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Aucun sujet relié à ce service.

11. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES ET SERVICES INFORMATIQUES

Aucun sujet relié à ce service.

12. SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, DES COMMUNICATIONS ET DE LA GESTION DOCUMENTAIRE

Aucun sujet relié à ce service.

13. INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

Aucune information ni commentaire.

14. AUTRES AFFAIRES

Aucune autre affaire ne fut discutée.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Isabelle Richard, et résolu,

CE-1801-073

CE-1801-073

que la séance soit levée à 19 h 13.

Président

Secrétaire général